

GTV Occitanie

Actu

Novembre 2020



L'Edito de la présidente :

Chères consœurs, chers confrères,

Le GTV Occitanie a renouvelé cette année **son agrément en tant qu'Organisme à Vocation Technique (OVVT)** pour une durée de cinq ans. A ce titre, le GTV Occitanie est notamment votre représentant technique auprès de la DRAAF et des GDS pour tous les sujets concernant le mandat sanitaire.

En collaboration avec la DRAAF Occitanie, les missions OVVT 2020 s'organisent autour des thèmes suivants : formation et encadrement technique des vétérinaires sanitaires, mise en place d'actions pour le maintien et le suivi de leurs compétences techniques ainsi que l'animation du réseau des vétérinaires sanitaires et sa consolidation. **De nombreuses actions** ont vu le jour grâce à l'implication de l'ensemble de l'équipe et au financement par la DRAAF d'une grande partie du poste d'animateur occupé par Mme Virginie Firmin. Pour améliorer la diffusion de l'information et notre visibilité auprès des consœurs et confrères, nous lançons cette **newsletter consacrée aux projets régionaux** qui complètera le site internet lancé en 2019. Bonne lecture.

Delphine Ferré-Fayache

Présidente GTV Occitanie



Sommaire :

Point asso : Présentation de l'association

Actualité sanitaire : SRMDS Bovin

Dossier : Partenariat éleveurs/vétérinaires

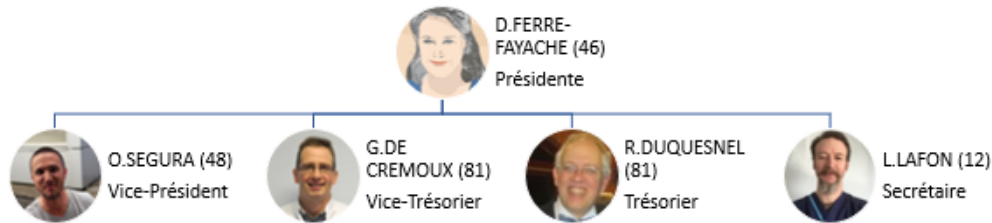
Témoignage : lutte contre la BVD

Formations et représentations

Nos partenaires communiquent



Point association : Le bureau du GTV Occitanie



Nos missions GTV :

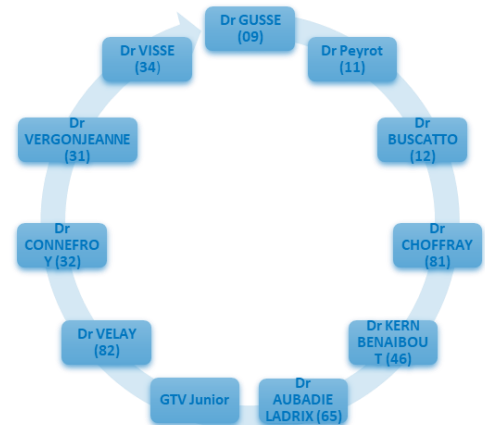
- Proposer des **formations continues** aux vétérinaires ainsi qu'aux professionnels de la filière animale de notre région.
- Coordonner les **GTV départementaux** et encourager l'action du **GTV junior** de l'École Nationale Vétérinaire de Toulouse.
- Participer à l'augmentation de l'**efficacité des structures** vétérinaires.

- **Représenter** les vétérinaires au plan national, régional et départemental
- Avec l'aide des **commissions techniques** de la SNGTV, proposer, signer et permettre l'application de protocoles de recherche, d'expérimentation, de développement, de formation et de certification

Et l'OVVT ?
Au prochain numéro !



Les administrateurs :



L'actualité sanitaire : Le SRMDS filière bovine par Dr Kern-Benaibout

Le Schéma Régional de Maîtrise des Dangers Sanitaires (SRMDS) est le plan d'action défini par les partenaires sanitaires au niveau régional. Il désigne les dangers sanitaires contre lesquels une action doit être conduite, qui mènera l'action, comment et avec quel financement. **La FRGDS Occitanie** a été désignée pour mener cette action. **La méthode** est de lister les dangers présents, rédiger une fiche technique pour chaque danger, et on les hiérarchise en trois catégories : les plus préoccupants pour la filière— ceux qui restent importants et— ceux considérés comme moins prioritaires.

9 filières identifiées en Occitanie : apicole, bovine, équine, lait cru, cunicole, petits ruminants, porcine, aquacole et avicole.

Le retour d'expérience sur le groupe de travail en filière Bovin

Il s'est réuni deux fois et j'y suis allée en tant que référente filière bovin. **Les débats** se sont organisés en deux temps : lister et hiérarchiser les dangers, puis incrémenter les fiches techniques. Mettre tous ces acteurs autour de la table permet d'avoir une vue d'ensemble de la situation, et de pondérer l'importance accordée à chaque danger dans le cadre de la mise en place du diagnostic sanitaire. Par exemple, Interbev accorde une importance majeure à la Sarcosporidiose, parce que cette maladie consomme une grande partie de leur Fond d'Assainissement Régional. Race de France considère la Néosporose comme une maladie importante, parce que les packs d'introduction de certains départements l'incluent.

Les échanges ont également permis des apports techniques, grâce notamment à la présence de la responsable du LDA09, qui a pu répondre aux interrogations concernant les limites techniques de certains tests de dépistage. Ils ont aussi permis de faire le point sur les travaux déjà en cours, notamment sur le parasitisme avec l'IDELE, qui a déjà rédigé des fiches techniques de ces dangers. Il en est ressorti également un manque de recueil des données épidémiologiques au niveau régional, point qu'il serait intéressant de faire évoluer à l'issue de la mise en place des plans d'actions.

Ce type d'exercice met en avant la difficulté de la mise en place d'une action collective régionale : **il faut trouver une articulation efficace entre les actions et problématiques départementales, et les décisions régionales de gouvernances sanitaires.** Avec la récente mise en place récente des structures régionales (FRGDS Occitanie, GTV Occitanie) ce projet concrétise l'importance de nos structures régionales, à nous de transformer l'essai pour en faire un outil efficace !





Dossier : Partenariat éleveurs-vétérinaires

L'Occitanie est la première grande région agricole Française, en particulier pour ses élevages ovins et caprins et bovins. Malgré cela, la région est confrontée à une baisse du nombre de vétérinaires en activité rurale.

Ce contexte de **désertification vétérinaire** est multi factoriel : problème de rentabilité en activité rurale, d'attractivité des territoires, d'articulation des temps de vie et de gestion des gardes... Face à ces difficultés des projets et des actions sont en cours au niveau national mais aussi régional dont un travail de sensibilisation au **partenariat éleveur /vétérinaire**.

En effet le GTV Occitanie a déposé un projet d'action qui consiste à la mise en place de temps d'échanges éleveurs/vétérinaires au sein de plusieurs départements de notre région.

Un **comité de pilotage** composé de nos principaux partenaires de la santé animale est créé. Il a pour objectif de suivre l'atteinte des **objectifs** de l'action qui sont les suivants :

- Permettre des temps d'échange éleveur vétérinaire sur la place du vétérinaire pour les questions de prévention sanitaire (médicale et zootechnique), de gestion des médicaments, de gestion des urgences ainsi que l'amélioration des méthodes de travail (contention, anticipation des problèmes).
- Permettre aux éleveurs d'optimiser leurs frais liés aux interventions vétérinaires (ex : contractualisation).
- Créer un outil de sensibilisation utilisable lors de ces temps d'échanges.

Et la suite ? Les temps d'échanges se dérouleront à partir de janvier 2021 dans vos départements. Vous en serez bien sûr informé !

Témoignage :

Lutte contre la
BVD
Par Dr M.AUBADIE

La parution des arrêtés ministériels concernant l'éradication de la BVD nécessite la mise en place, dans ce but, **d'un schéma régional**.

Ainsi, la FRGDS Occitanie pilote ce projet en concertation avec les laboratoires d'analyses départementaux et l'OVVT (FRGTV Occitanie). De nombreuses réunions, en visioconférences, ont eu lieu et se poursuivront avec tous ces partenaires.

Il apparaît que chaque GDS départemental gère le BVD avec des protocoles propres (prélèvements auriculaires seuls ou associés à des sérologies), des techniques d'analyses différentes (PCR ou antigénémie Elisa...), des aides financières aux éleveurs directes ou indirectes très disparates. On peut regretter l'absence d'un schéma régional harmonisé. D'un point de vue pratique, il faut veiller à un acheminement rapide des prélèvements auriculaires surtout lors des périodes estivales (moins de 7 jours pour la PCR en cas de forte chaleur) pour éviter les « faux négatifs ».

Pour ce qui concerne les vétérinaires, le GTV Occitanie collabore à l'élaboration

d'un modèle régional **d'enquête épidémiologique** après la découverte d'animaux IPI dans un cheptel. Celle-ci doit impérativement avoir lieu, suivant les indications de l'arrêté ministériel, en présence du vétérinaire mandaté (ex-sanitaire) de l'élevage concerné. Il convient donc de vérifier la présence obligatoire de celui-ci. La réalisation de cette enquête exige un paiement du vétérinaire. Les conventions bipartites départementales doivent donc prévoir un tarif pour cette activité.

En plus, il convient de vérifier les points suivants :

- **La transmission effective des résultats** au vétérinaire sanitaire via le laboratoire ou le GDS. Un projet régional de transfert des données est en cours d'élaboration.
- **La présence du vétérinaire** lors de l'enquête épidémiologique
- **La concertation** de ce dernier pour la mise en place éventuelle d'un protocole de vaccination contre la BVD.
- La nécessité de convaincre l'éleveur

d'éliminer rapidement les IPI (15 jours vers un abattoir ou euthanasie selon l'arrêté ministériel) ce qui n'est pas toujours le cas actuellement.

- La **gestion des résultats positifs** avec la possibilité d'une deuxième analyse pour différencier les IPI des virémiques transitoires.

La FRTGV Occitanie participe également à la création d'un modèle régional de communication concernant la BVD. Reste à définir le mode de transmission (flyers, Webinars, E-learning...).

En conclusion, vous devez veiller au bon respect de notre présence sur le terrain et de la bonne collaboration avec le GDS local.



Formations et représentations :



CROPSAV : Conseil Régional d'Orientation de la Politique Sanitaire Animale et Végétale le **03/11/2020** en visioconférence. C'est une instance consultative présidée par le préfet de région et qui peut être consultée pour avis sur toute question relative à la santé animale ou à la santé du végétal. Le CROPSAV comprend les préfets de département ou leur représentant ainsi que les représentants des organisations professionnelles agricoles et vétérinaires dont le GTV Occitanie.



Formation « **Cahier des charges en agriculture biologique** » à Albi le 01/12/2020.
Une meilleure connaissance des règles de ce cahier des charges afin de mieux répondre aux attentes des éleveurs dans le cadre de nos prescriptions et dans l'apport de nos conseils. [Inscription](#)



Assemblée Générale GTV Occitanie le 24/11/2020 en visioconférence
Nous ferons le bilan de l'année, les perspectives de l'association et nous aurons une intervention de P.Mathevet sur **les défis du vétérinaire rural au XXI^{ème} siècle**.



Formations sanitaires : 2 dates à venir : [cliquez ici pour vous inscrire](#)

Biosécurité en élevage le 19/11 à Tarbes

Carnivores domestiques : la rage et vous le 24/11 à Cahors

Nos partenaires communiquent :



Le plan de relance en agriculture ! Faites passer l'info aux éleveurs !

Le soutien apporté à l'élevage, sous la forme d'un « **Pacte biosécurité – bien-être animal** » avec les Régions visant à accompagner les éleveurs et à leur permettre d'investir pour renforcer la prévention des maladies animales, à renforcer la formation à la biosécurité en élevage, le soutien à la recherche, la gestion des ressources en eau, tout en permettant d'assurer une amélioration des conditions d'élevage au regard du bien-être animal. Cette action permet également de soutenir l'élevage en plein air et d'améliorer la prise en compte du bien-être animal, dont la santé animale est une composante importante.

Exemples de projets « Pacte biosécurité / BEA »

- Aide à la construction de clôtures pour protéger les élevages (y compris en plein air) de façon à éviter les contacts avec la faune sauvage, potentiellement vectrice de maladies animales qui peuvent parfois être transmissibles à l'Homme.
- Audit des élevages en vue d'identifier les facteurs de risque d'introduction de maladies puis de mettre en place les mesures de prévention adéquates
- Prise en charge des animaux abandonnés ou en fin de vie

La mesure sera déployée à partir de **début de l'année 2021**. La concertation locale entre DRAAF et Régions pour définir des « pactes biosécurité / BEA » adaptés aux enjeux territoriaux pourra débuter fin 2020. Leur financement se fera sous forme d'appels à projets locaux en 2021 et 2022. Plus d'info [cliquez ici](#)

Comité de rédaction :

Estelle Kern Benaibout (46), Olivier Buscatto (12), Gilles de Crémoux (81), Delphine Ferre-Fayache (46) et Virginie Firmin (12)

coordinateur@gtvoccitanie.fr - 06 89 67 22 79 - www.gtvoccitanie.fr

